CONNEXION A SIMMBAD

Rappel des principes généraux pour l'utilisation de Simmbad

- Un champ marqué d'un astérisque est un champ obligatoire
- Un champ où il y a un calendrier est un champ de date. Vous pouvez saisir librement la date ou cliquer sur le calendrier pour choisir une date
- Un champ texte est un champ de saisie libre
- Un champ avec l'icône suivante est un champ dit « d'auto-complétion ». Vous devez rentrer les premiers caractères de votre recherche, puis cliquer sur l'élément à sélectionner dans la liste déroulante qui apparaît.

Se connecter à l'application Simmbad

La connexion se fait par le bais d'un couple identifiant/mot de passe. L'identifiant sera l'adresse mail du contact enregistré.

Le mot de passe n'est pas modifiable personnellement. C'est une attribution automatique du système.

Important :

Le couple identifiant/mot de passe pour réaliser les déclarations de quantité des produits biocides est différent du couple identifiant/mot de passe détaillé dans cette notice. Ainsi sur Simmbad, vous serez en possession de 2 couples identifiant/mot de passe :

- un pour déclarer vos quantités de produits ;
- un pour déclarer/modifier vos déclarations de produits.

1. Aller dans accès professionnel

2. Cliquez sur « Déclaration inventaire »

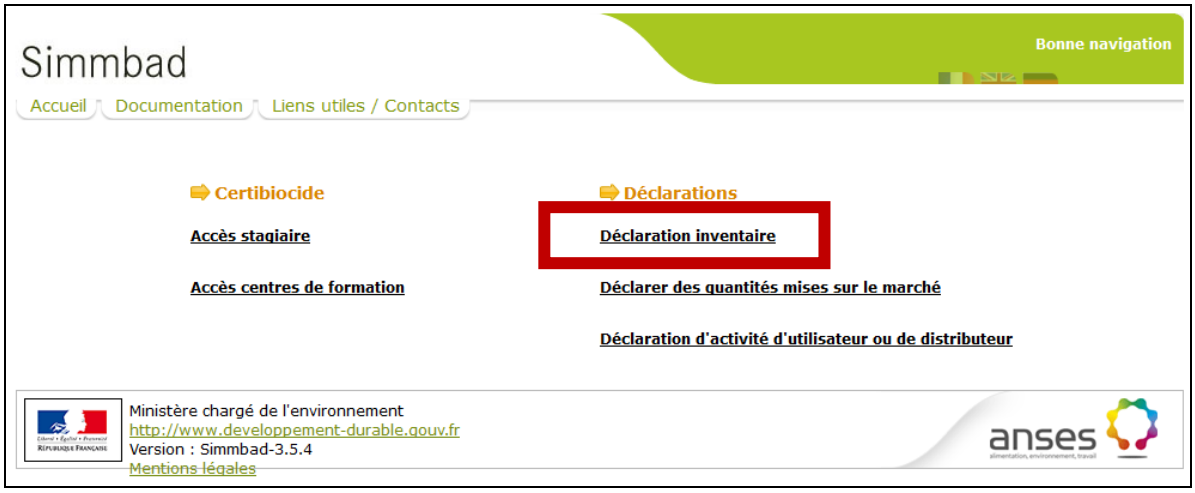

3. Cas 1 : Vous n'avez pas de compte Simmbad

Si vous n'avez pas de compte encore sur Simmbad, vous devez vous inscrire en cliquant sur le lien « Formulaire d'inscription ».

- Renseignez tous les champs. Attention le champ numéro de TVA ne sera plus modifiable par la suite. Pour savoir comment modifier / gérer son compte une fois activé, veuillez vous référer à la documentation « Gestion du compte »
- Saisissez les deux mots dans l'espace dédié, séparés par un espace
- Cliquez sur « Enregistrer »

Le couple identifiant/mot de passe sera envoyé à l'adresse mail renseignée.

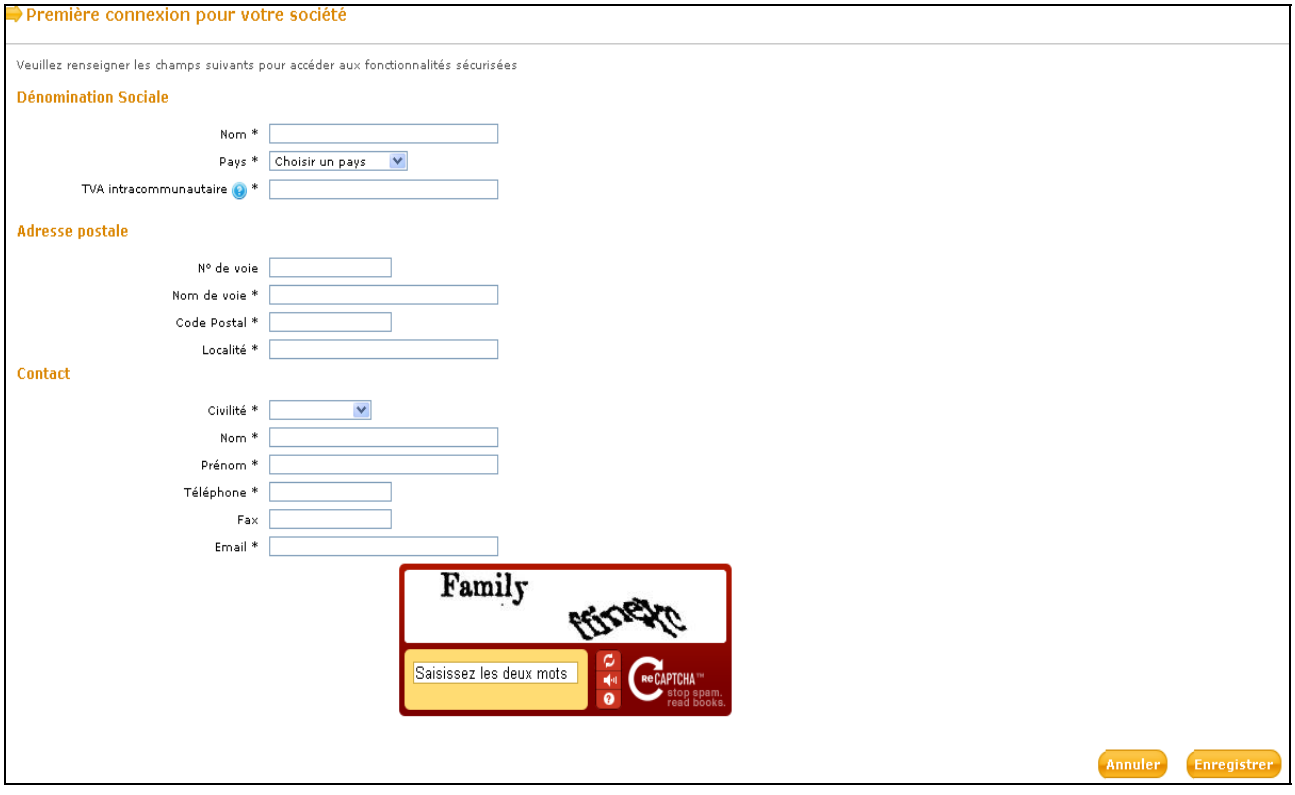

4. Cas 2 : vous avez un compte Simmbad

- si vous avez des identifiants, remplir les champs « identifiant » et « mot de passe » puis cliquez sur « se connecter »
- si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur « mot de passe oublié ? »

Si votre entreprise est déjà inscrite (« Mot de passe oublié ? »)

- Renseignez le numero de TVA intracommunautaire de votre entreprise
- Renseignez l'adresse mail d'un contact de l'entreprise, déjà enregistré sous Simmbad.
- Saisissez les deux mots dans l'espace dédié, avec un espace entre les 2 mots
- Cliquez sur « Valider »

Le couple identifiant/mot de passe sera envoyé à l'adresse mail renseignée dans le champ.

5. Dans tous les cas, un message apparaît vous informant qu'un mail vous a été envoyé

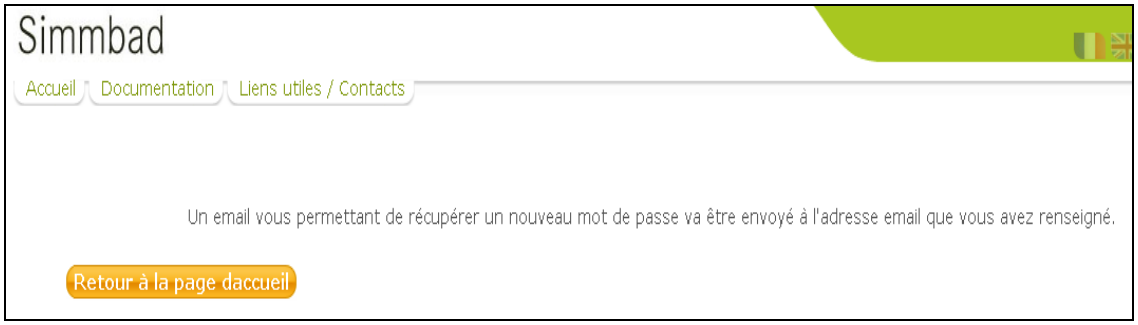

6. Une fois le mail reçu, vous devez cliquer sur le lien présent dans le mail reçu pour activer vos identifiants

Nous vous invitons à vérifier les mails dans votre courrier indésirable.
Attention le lien n'est valable que 24 heures et n'est activable qu'une seule fois.

Exemple de mail d'envoi d'identifiants :
Bonjour,
Vous trouverez ci-dessous votre identifiant ainsi que votre nouveau mot de passe qui vous permettrons de vous connecter à l'application Simmbad.
Avant tout, vous devez activer votre nouveau mot de passe en cliquant sur le lien suivant : nouveauxIdentifiantsUtilisateur.html?token=

Identifiant : votre adresse mail
Mot de passe : XXXXXXXX

Veuillez noter : pour des raisons de sécurité, le lien ne reste valable que 24 heures après l'envoi du mail.

Cordialement,
Support Simmbad - simmbad@anses.fr